

DEL2025\_04\_087

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 30  
Votants : 35



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trente avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 24 avril 2025.

### **PRESENTS :**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

### **ABSENT / PROCURATIONS:**

M. Franck BARTH (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Sophie GERARD (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Laurent CHAINEY (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **SEQUANO - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE**

#### ***Sur proposition de Xavier LEMOINE.***

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L1524-5

Vu le Code de Commerce et notamment ses articles L 236-1 et suivants,

Considérant la concession d'aménagement signée avec DELTAVILLE le 11 juillet 2011, pour la mise en œuvre opérationnelle du projet, modifiée par trois avenants respectivement signés les 23 avril 2012, 15 octobre 2015 et 17 novembre 2016,

DEL2025\_04\_087

Considérant le projet de fusion absorption entre la société SEQUANO AMENAGEMENT, société anonyme d'économie mixte au capital de 10 074 252 €, dont le siège social est 3 esplanade Jean Moulin – Hôtel du Département, 93000 Bobigny - immatriculée sous le numéro d'identification 301 852 042 RCS Bobigny et la société DELTAVILLE AMENAGEUR EN SEINE-SAINT-DENIS, société anonyme d'économie mixte au capital de 710 000 €, dont le siège social est Immeuble Carré Plaza – 15/17 promenade Jean Rostand à Bobigny (93000), immatriculée sous le numéro d'identification 439 986 886 RCS Bobigny.

Considérant le protocole opération isolée signé le 24 janvier 2011 entre la Ville de Montfermeil et l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine sur le centre-ville ancien, relatif à la requalification-restructuration du centre-ville ancien,

Vu la délibération de la ville de Montfermeil n°2017/054 du 25 avril 2017 approuvant le traité de fusion et désignant le représentant de la ville de Montfermeil, actionnaire public au sein de la société d'économie mixte SEQUANO,

Considérant que SEQUANO est une société d'économie mixte qui porte l'intérêt général des projets en conciliant les intérêts publics et privés de ces différents partenaires.

Vu l'installation du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020,

Vu la délibération n°DEL2020\_06\_075 du 2 juin 2020 désignant Monsieur Alain SCHUMACHER comme représentant titulaire et M Mouloud MEDJALDI comme représentant suppléant,

Considérant que le 24 mars 2025 Monsieur Alain SCHUMACHER a fait part de son intention de démissionner ; démission que Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis a acceptée à compter du 20 avril 2025 par courrier du 2 avril 2025.

Considérant que la Commune est représentée par un représentant titulaire et un représentant suppléant, qu'il convient de désigner parmi les conseillers municipaux aux fins de participer aux instances de la société d'économie mixte au titre de l'actionnariat public,

Xavier LEMOINE propose la candidature de Monsieur Ludovic PEDRO comme représentant titulaire pour remplacer M SCHUMACHER,

### **Il est proposé au Conseil Municipal :**

**ARTICLE UNIQUE** : De désigner Monsieur Ludovic PEDRO comme représentant titulaire du conseil municipal pour siéger au sein de la société d'économie mixte SEQUANO.

### **Le Conseil Municipal a voté à la majorité par :**

#### **30 POUR**

*M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Naft SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin*

DEL2025\_04\_087

CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Mohammed YACHOU

**5 ABSTENTIONS**

M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Jean-Yves LAVALLEZ**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 07.05.2025

Au Représentant de l'Etat

Publié le 07.05.2025

Montfermeil, le 07.05.2025

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)